



complet et varié

Employée / employé de commerce

«branche agence de voyages»

Un apprentissage de 3 ans au sein d'une agence de voyages

Description de la profession et de l'activité

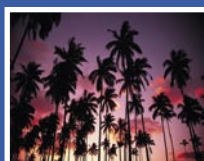
Un apprentissage de commerce au sein d'une agence de voyages ouvre bien des portes. Les connaissances et compétences acquises dans le cadre de cette formation donnent accès à un grand nombre de possibilités de perfectionnement. Le bon équilibre entre théorie et pratique, culture générale et connaissances spécialisées, permettent à chacun/e de poursuivre ses propres objectifs. L'employé/e de commerce accomplit un travail varié:

rédaction de courrier pour la clientèle, établissement d'offres et de factures – tant dans sa langue maternelle que dans des langues étrangères.

L'ordinateur est un outil essentiel qui facilite le travail dans de nombreux domaines, tels que l'établissement de décomptes et de relevés statistiques ou la recherche d'informations ciblées dans le monde entier.

C'est par la pratique que les apprenti/es de commerce se familiarisent

avec la diversité du travail dans la branche du voyage. Ils acquièrent ainsi des notions dans les domaines du tour-opérant, de la revente et des affaires commerciales, des finances, du marketing et de la gestion du personnel, ce qui leur permet de découvrir leurs intérêts et leurs talents personnels. Les tâches qui leur sont confiées encouragent le travail en équipe et la réflexion globale. Ils sont rapidement amenés à assumer des responsabilités.



Schweizerischer Reisebüro-Verband
Fédération Suisse des Agences de Voyages
Federazione Svizzera delle Agenzie di Viaggi
Swiss Federation of Travel Agencies

Employée / employé de commerce «branche agence de voyages»

Aperçu de la formation

Base

La formation est effectuée conformément à la loi fédérale sur la formation professionnelle et au guide méthodique type pour les employé/es de commerce de la branche agence de voyages.

Processus d'engagement (écarts possibles en fonction des entreprises)

- Candidature
- Stage possible dans certaines entreprises, uniquement sur demande
- Test d'aptitude, différent en fonction de la société, ou le cas échéant test d'aptitude externe (Multicheck, Basic Check, etc.)
- Entretien d'embauche

Profils de formation

Les agences de voyages proposent les profils d'apprentissage suivants:

Profil E: formation commerciale de base élargie

Profil M: formation commerciale de base avec maturité professionnelle

Exigences professionnelles

- Avoir terminé l'école obligatoire en niveau secondaire ou avoir effectué une dixième année
- Esprit d'équipe et goût pour les contacts
- Sens des responsabilités, fiabilité
- Goût pour les chiffres, honnêteté, discrétion

Formation pratique

Stages de plusieurs mois dans différents départements ou secteurs de l'agence de voyages selon un plan de formation individuel établi pour chaque apprenti/e. En fonction de l'entreprise, il s'agit des domaines suivants: tour-opérating, finances, marketing, vente par téléphone et gestion du personnel. Un stage au guichet permettant le contact direct avec la clientèle ou le conseil téléphonique complet dans le secteur des voyages d'affaires est également prévu au programme.

Formation théorique

Ecole professionnelle

L'école professionnelle débute par un cours de base permettant d'acquérir des compétences fondamentales en bureautique. Branches scolaires: information, communication, administration, sciences économiques et sociales, langue maternelle, langues étrangères, sport.

Cours interentreprises

Les cours interentreprises complètent la formation en entreprise. Ils ont pour objectif d'initier les apprenti/es à la formation commerciale de base et au guide méthodique type branche agence de voyages. Thèmes principaux: se familiariser avec la formation en entreprise, planifier la formation et ses échéances, utiliser la technique de présentation en rapport avec les unités de formation. Les cours préparent à l'examen de fin d'apprentissage en entreprise.

Connaissance de la branche

Les connaissances professionnelles complexes spécifiques à la branche sont dispensées dans le cadre d'un enseignement interne par le biais de plus de 230 leçons. Cet enseignement est dispensé par des propres intervenants en collaboration avec les groupements régionaux d'agences de voyages et les écoles mandatées. Le programme-cadre d'enseignement de la Fédération Suisse des Agences de Voyages constitue la base de la connaissance de la branche.

Après la formation

La formation commerciale de base au sein de l'agence de voyages permet de décrocher des emplois intéressants dans la branche du voyage, qui offre une multitude de débouchés.

Evolution professionnelle

La gamme des possibilités est vaste. Par exemple l'examen professionnel d'agent/e de voyage avec brevet fédéral ou des études d'agent/e de tourisme dans une école de tourisme reconnue par la Confédération. Autre possibilité: la formation d'expert/e en tourisme (examen professionnel supérieur) qui requiert des exigences et expériences supplémentaires issues de la pratique professionnelle. Il existe également une vaste offre de perfectionnement en dehors de la branche.

